



Politique de protection des Données à caractère personnel du

CCAS d'Aix-en-Provence

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022

S O M M A I R E

SOMMAIRE	1
Préambule	3
Qui est/sont le(s) Responsable(s) du Traitement de vos données à caractère personnel ?	3
Comment le CCAS d'Aix-en-Provence met-il en œuvre la protection des Données à caractère personnel ?	3
Pour quelles finalités le CCAS d' Aix-en-Provence recueille-t-il des Données à caractère personnel ?	4
Quelles Données à caractère personnel sont traitées par le CCAS d'Aix-en-Provence ?	7
Quel est le fondement de la légitimité de nos traitements ?	8
1.1 Obligations légales	
1.2 Exécution du contrat	
1.3 Consentement	
1.4 L'intérêt légitime	
Les Données à caractère personnel des mineurs ?	8
A qui peuvent être communiquées vos Données à caractère personnel ?	8
Vos Données à caractère personnel peuvent-elles être transférées en dehors de l'Union Européenne ?	9
Pendant combien de temps vos Données à caractère personnel sont-elles conservées ?	9
Comment vos données à caractère personnel sont-elles protégées ?	9
Quels sont vos droits sur vos Données à caractère personnel ?	10
Comment exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ?	11
FORMULAIRE D'EXERCICE DE VOS DROITS RELATIFS A VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL A L'ATTENTION DU CCAS D'AIX-EN-PROVENCE	12

P r é a m b u l e

Dans le cadre de ses activités, le CCAS d'Aix-en-Provence collecte et traite vos Données à caractère personnel dans le respect de la loi Informatique et Libertés modifiée et du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) afin de répondre à vos besoins et vos demandes.

Le présent document a pour but d'expliquer les principes et les engagements du CCAS d'Aix-en-Provence en matière de protection des Données à caractère personnel.

Il a notamment pour objectif de vous informer sur :

- Les Données à caractère personnel que le CCAS d'Aix-en-Provence collecte et les raisons de ces collectes,
- La façon dont seront utilisées vos Données à caractère personnel,
- Vos droits en qualité de personne concernée par nos traitements de données.

Cette Politique s'applique à tous les services du CCAS d'Aix-en-Provence quelle que soit leur nature.

La présente Politique s'applique aux activités gérées par le CCAS d'Aix-en-Provence.

Q u i e s t / s o n t l e (s) R e s p o n s a b l e (s) d u T r a i t e m e n t d e v o s d o n n é e s à c a r a c t è r e p e r s o n n e l ?

Le responsable des traitements des données à caractère personnel est :

- La Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-en-Provence (SIREN 261 300 339 00 270)
 - Adresse postale : 16 Place Romée de Villeneuve 13 090 AIX-EN-PROVENCE
 - Tél : 04 42 17 99 99
- Courrier électronique : contact-dpo@ccas-aixenprovence.org

C o m m e n t l e C C A S d ' A i x - e n - P r o v e n c e m e t - i l e n œ u v r e l a p r o t e c t i o n d e s D o n n é e s à c a r a c t è r e p e r s o n n e l ?

Le CCAS d'Aix-en-Provence répond aux obligations suivantes :

- **D'intégrer en amont des projets, la protection des données à caractère personnel : « Privacy by Design ».**

Le CCAS d'Aix-en-Provence s'engage à prendre en compte la protection de vos Données à caractère personnel et de votre vie privée dès la conception des services qui vous sont proposés permettant ainsi de minimiser les risques d'un non-respect des principes du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée.

Ainsi, des mesures techniques et organisationnelles appropriées et proportionnées au traitement des Données à caractère personnel sont prises au regard de la finalité recherchée par le CCAS d'Aix-en-Provence dans le traitement envisagé.

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022

L'application de ce principe permet donc de mettre en œuvre des mesures préventives permettant de limiter les risques à l'égard des Données à caractère personnel.

- **D'assurer par défaut, le plus haut niveau de protection des données à caractère personnel : « Privacy by default ».**

Le CCAS d'Aix-en-Provence met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à garantir que par défaut, une sécurisation optimale des traitements est organisée et mise en œuvre.

Pour quelles finalités le CCAS d'Aix-en-Provence recueille-t-il des Données à caractère personnel ?

Le CCAS d'Aix-en-Provence s'engage à ne collecter que des données strictement nécessaires pour réaliser le traitement et à ne pas détourner ces données de la finalité pour laquelle elles ont été initialement collectées.

Le CCAS d'Aix-en-Provence collecte et traite les données nécessaires pour ses activités.

Les traitements réalisés par le CCAS d'Aix-en-Provence sont les suivants :

REGISTRE DES TRAITEMENTS DU CCAS D'AIX-EN-PROVENCE
SERVICE HANDICAP ET PROMOTION DE LA SANTE
Accueil des personnes en situation de handicap
SSIAD / ESA
Suivi et gestion du projet de soin du patient
Dossiers de soins
SERVICE ANIMATION
Gestion bénéficiaires tickets cinéma
Gestion des dossiers
Gestion des règlements des activités sportives et culturelles
Gestion "canicule & covid"
Plan canicule
SAO



Gestion fichier RSA
Gestion historique des bénéficiaires
Gestion domiciliations administratives
Gestion accueil des bénéficiaires
SANS SOUCI
Projet de vie personnalisé
Classeur de présence résidents aux animations
Recrutement
Suivi des locataires
Prise de rendez-vous
Gestion Location d'Appartements
Dossiers d'admissions
SAAD / MAD
Téléassistance
Portage de repas
Demande d'ouverture de droits
Suivi des bénéficiaires
POLE INFOS SENIORS
Liste « Or »
Activités de Prévention
Information séniors
FOYERS RESTAURANTS – Sans souci / Luynes et Puyricard
Inscription et suivi des clients
DRH
Gestion des recrutements



CHRS
Gestion des documents pour les financeurs
Gestion des données personnelles en lien avec le SIAO
Gestion des logements d'insertion et du CHRS
Gestion des documents pour la Régie
Gestion Location Logement d'insertion
Gestion des dossiers d'accompagnement social
ASP
Accueil Social Polyvalent
ASA
Gestion du service Aidants Connect
Gestion de la réception du public et accompagnement social des personnes bénéficiaires du RSA , des personnes retraitées
Gestion des Contrats d'engagements réciproques (CER)
Gestion des dossiers d'aides sociales
Gestion des personnes suivies sur les comptes partenaires
Gestion suivi parcours trimestriel
Gestion des rapports file active mensuelle CD
Gestion des rapports d'insertion
Gestion financements RSA
Réception des successions
Régie de délivrance des aides
Gestion CAPEX (expulsion domiciliaire)
Gestion des demandes d'aide avec passage en commission
Gestion des demandes d'aide en urgence

Vos données à caractère personnel peuvent être utilisées par le CCAS d'Aix-en-Provence pour réaliser des communications relatives à ses services uniquement si vous y avez consenti.

Quelles Données à caractère personnel sont traitées par le CCAS d'Aix-en-Provence ?

Le CCAS d'Aix-en-Provence s'engage à ne collecter que des données strictement nécessaires pour réaliser le traitement et à ne pas détourner ces données de la finalité pour laquelle elles ont été initialement collectées.

Le CCAS d'Aix-en-Provence collecte et traite les données nécessaires pour les finalités décrites ci-dessous :

- **Dans le cadre de la gestion des prestations sociales légales :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, des données relatives à la vie personnelle, des données relatives à la vie professionnelle, des informations d'ordre économique et financier.

- **Dans le cadre de son activité d'accompagnement médico-social des personnes :**

Les données à caractère personnel collectées sont : des données d'identification, des données relatives à la vie personnelle, des données relatives à la vie professionnelle, des informations d'ordre économique et financier. Des données bancaires peuvent également être collectées.

Des données de santé peuvent également être collectées. Ces données sont uniquement collectées et traitées par un personnel médical qualifié. Elles sont particulièrement protégées du fait de leur nature et bénéficient également de la protection par le secret médical. Le NIR peut également être collecté. Cette donnée est particulièrement protégée du fait de son statut. Son utilisation est encadrée par le Décret n° 2019-341 du 19 avril 2019.

Dans le cas où vous nous communiqueriez des données supplémentaires et facultatives à celles listées ci-dessus, le CCAS d'Aix-en-Provence s'engage à ne les traiter que dans la mesure où elles seraient strictement nécessaires à la réalisation du service.

Si des données supplémentaires vous sont demandées par le CCAS d'Aix-en-Provence, il vous informera clairement sur la nécessité de collecter ces Données à caractère personnel, sur le fondement du traitement ainsi que sur sa finalité.

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022

Quel est le fondement de la légitimité de nos traitements ?

Le CCAS d'Aix-en-Provence s'appuie sur les bases légitimes suivantes afin de pouvoir traiter les données à caractère personnel : l'obligation légale, l'exécution contractuelle, le consentement, l'intérêt légitime et l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Les Données à caractère personnel des mineurs ?

Certains services peuvent être utilisés par des mineurs.

Dans ce cas, le CCAS d'Aix-en-Provence s'assure de recueillir le consentement des parents ou des responsables légaux des mineurs âgés de moins de 15 ans lorsque leurs données à caractère personnel sont traitées ou collectées.

A qui peuvent être communiquées vos Données à caractère personnel ?

Les données collectées sont destinées au CCAS d'Aix-en-Provence.

Vos données sont susceptibles d'être transmises ou communiquées en fonction du traitement concerné :

- Aux services internes concernés du CCAS d'Aix-en-Provence : tout service interne.
- A des destinataires externes au CCAS d'Aix-en-Provence : Conseil Départemental, Pôle Emploi, Centre des impôts, Banque de France, MDPH, CPAM, Bailleurs sociaux, Trésor Public, CAF, Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, CARSAT, MDS, offices notariales, Caisses de retraites, EDF, GDF, Engie, Office de Tourisme, autres CCAS et Mairies
- Les autres prestataires sont :
 - CIRIL
 - MALTA – DISCIT Informatique
 - Mairie d'Aix-en-Provence
 - La Poste
 - Sodexo
 - Arche MC2
 - EDISSYUM Consulting
 - Pytheas
 - DEMATIS SAS Groupe les Echos

Ces prestataires sont des sous-traitants de données à caractère personnel au sens du RGPD et c'est

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022

pourquoi les données leurs sont accessibles dans le cadre d'une convention de sous-traitance qui leur impose le respect des principes de cette politique de protection des données personnelles.

- A des tiers autorisés : travailleurs sociaux, préfecture, mairie, CAF, MSA, Département, CARSAT, FSE, Services mairie.

Vos Données à caractère personnel peuvent-elles être transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Le CCAS d'Aix-en-Provence réalise l'ensemble des traitements de vos données à caractère personnel **sur le territoire de l'Union Européenne (UE)**.

Pendant combien de temps vos Données à caractère personnel sont-elles conservées ?

La durée de conservation de vos Données à caractère personnel dépend du traitement effectué.

Le CCAS d'Aix-en-Provence s'engage à ne pas conserver vos Données à caractère personnel au-delà de la durée nécessaire à la fourniture du service, et donc à votre utilisation du service, augmentée de la durée de conservation imposée par les règles applicables en matière de prescription légale.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des durées de conservation est actuellement en cours d'élaboration par le CCAS d'Aix-en-Provence. Il sera publié et accessible depuis ce paragraphe une fois finalisé.

Comment vos données à caractère personnel sont-elles protégées ?

Le CCAS d'Aix-en-Provence s'engage à prendre toutes mesures afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos Données à caractère personnel et notamment à empêcher qu'elles ne soient endommagées, effacées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Seules personnes habilitées peuvent accéder aux données. Les éventuels personnels des sous-traitants sont toujours accompagnés et supervisés par un collaborateur du CCAS d'Aix-en-Provence et/ou de la DSI lorsqu'ils accèdent aux serveurs de données.

Nous améliorons sans cesse nos procédures de sécurité au fur et à mesure de l'évolution des technologies afin de maintenir un niveau de protection maximum. Notre personnel et celui de nos sous-traitants ayant accès aux données personnelles sont soumis contractuellement à une obligation de confidentialité.

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022

Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées ayant un intérêt légitime à les connaître.

Par ailleurs, en cas d'incident de sécurité affectant vos Données à caractère personnel (destruction, perte, altération ou divulgation), le CCAS d'Aix-en-Provence assure respecter l'obligation de notification des violations de Données à caractère personnel, notamment auprès de la CNIL.

Quels sont vos droits sur vos Données à caractère personnel ?

Vous disposez à tout moment de la faculté d'exercer auprès du CCAS d'Aix-en-Provence les droits prévus par la réglementation en vigueur applicable en matière de données à caractère personnel, sous réserve d'en remplir les conditions et selon le fondement du traitement des données concernées

- **Droit d'accès** : vous pouvez avoir communication de vos Données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement par le CCAS d'Aix-en-Provence fondés sur votre consentement, l'exécution d'une mission de service public, une obligation légale, l'exécution de votre contrat ou l'intérêt légitime du CCAS d'Aix-en-Provence
- **Droit de rectification** : vous pouvez mettre à jour vos Données à caractère personnel ou faire rectifier vos Données à caractère personnel traitées par le CCAS d'Aix-en-Provence fondés sur votre consentement, l'exécution d'une mission de service public, une obligation légale, l'exécution de votre contrat ou l'intérêt légitime du CCAS d'Aix-en-Provence ;
- **Droit d'opposition** : vous pouvez exprimer votre souhait que vos Données à caractère personnel ne fassent plus l'objet d'un traitement dans le cas où le traitement est fondé sur votre consentement (vous retirez votre consentement) ou sur l'exécution contractuelle (clause de renonciation du contrat) ainsi que dans le cas d'un traitement réalisé dans l'intérêt légitime du CCAS d'Aix-en-Provence. En revanche vous ne pouvez pas vous opposer à un traitement réalisé dans le cadre d'une obligation légale incombant au CCAS d'Aix-en-Provence ou dans le cadre de l'exécution d'une mission de service public qui présente des motifs impérieux et légitimes prévalant sur vos droits et libertés ;
- **Droit à l'effacement** : vous pouvez demander la suppression de vos Données à caractère personnel, sous réserve de la durée de conservation légale, dans le cas où le traitement est fondé sur votre consentement (vous retirez votre consentement) ou sur l'exécution contractuelle (clause de renonciation du contrat) ainsi que dans le cas d'un traitement réalisé dans l'intérêt légitime du CCAS d'Aix-en-Provence. En revanche vous ne pouvez pas demander l'effacement des données d'un traitement réalisé dans le cadre d'une obligation légale ou de la réalisation d'une mission de service public incombant au CCAS d'Aix-en-Provence ;
- **Droit à la limitation** : vous pouvez demander la suspension du traitement de vos Données à caractère personnel fondés sur votre consentement, l'obligation légale, l'exécution contractuelle ou l'intérêt légitime du CCAS d'Aix-en-Provence si vous avez une demande de rectification, d'effacement ou d'opposition en cours ou si vous estimez le traitement illicite mais que le CCAS d'Aix-en-Provence s'oppose à l'effacement de vos Données ;
- **Droit à la portabilité** : vous pouvez demander au CCAS d'Aix-en-Provence de récupérer vos Données à caractère personnel afin d'en disposer uniquement si le traitement est fondé sur

vos consentements ou l'exécution d'un contrat. Vous ne pouvez pas bénéficier du droit à la portabilité dans le cas où le traitement est réalisé dans le cadre d'une obligation légale, de l'exécution d'une mission de service public ou de l'intérêt légitime du CCAS d'Aix-en-Provence.

Comment exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ?

Lors du recueil de vos Données à caractère personnel, il vous est indiqué l'adresse (postale et/ou électronique) à laquelle envoyer votre demande d'exercice de vos droits dont nous vous joignons un modèle en annexe de la présente politique.

Toute demande qui n'est pas exercée dans un cadre qui permet de n'avoir aucun doute sur l'identité du demandeur doit être accompagnée de la copie d'un justificatif d'identité.

Le CCAS d'Aix-en-Provence s'engage à répondre à vos demandes d'exercice de vos droits dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande et dans la mesure où l'exercice de ces droits ne nuit pas à l'exécution du contrat ou au respect des obligations légales et réglementaires. Au besoin, ce délai pourrait être prolongé de deux mois en cas de complexité et/ou d'un nombre important de demandes.

Le CCAS d'Aix-en-Provence conforme à ses obligations en matière de protection, la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel des usagers et a désigné un Délégué à la Protection des Données.

- Vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données de la manière suivante :

Pour le CCAS d'Aix-en-Provence (SIREN 261 300 339 00 270)

- Adresse postale :

Délégué à la protection des données du CCAS d'Aix-en-Provence

16 PLACE ROMEE DE VILLENEUVE

13090 AIX-EN-PROVENCE

- Courrier électronique : contact-dpo@ccas-aixenprovence.org

Par ailleurs, vous conservez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL en adressant vos demandes sur le site : www.cnil.fr/fr.plaintes/internet

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022

**FORMULAIRE D'EXERCICE DE VOS DROITS RELATIFS A VOS
DONNEES A CARACTERE PERSONNEL A L'ATTENTION DU
CCAS D'AIX-EN-PROVENCE**

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) (ci-après, «RGPD »), vous bénéficiez de plusieurs droits sur vos données à caractère personnel, ainsi que sur le traitement de celles-ci.

Afin d'exercer l'ensemble des droits qui vous sont octroyés par le RGPD, nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous :

• **IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

E-mail :

• **IDENTIFICATION DU RECEPTEUR**

Le CCAS d'Aix-en-Provence

Conformément à l'article 39 I et 40 I de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, afin que votre demande d'accès à vos données à caractère personnel et votre demande de rectification de vos données à caractère personnels soient prises en compte, vous devez faire parvenir les éléments nécessaires à la justification de votre identité, à savoir la copie d'un justificatif d'identité en cours de validité.

Nous tenons également à vous rappeler que l'exercice de ces droits est limité en fonction du fondement du traitement. Par exemple votre droit à l'effacement est limité dans le cas où les données sont nécessaires à l'exécution d'un contrat ou au respect d'une obligation légale.

Si vous souhaitez connaître mieux les conditions d'exercice de vos droits nous vous invitons à prendre connaissance de la partie « Quelles sont vos droits sur vos données à caractère personnel » de notre politique de protection des données personnelles.

• **OBJET DE LA DEMANDE**

Demande d'accès à vos données à caractère personnel, c'est-à-dire, le cas où vous souhaitez savoir si le CCAS d'Aix-en-Provence traite ou non vos données à caractère personnel, et, dans l'affirmative, vous souhaitez en obtenir une copie (conformément à l'article 15 « Droit d'accès de la personne concernée » du RGPD).

Demande de rectification de vos données à caractère personnel, c'est-à-dire, le cas où vous considérez que certaines données à caractère personnel vous concernant sont inexactes ou incomplètes (conformément à l'article 16 « Droit de rectification » du RGPD).

Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande de rectification :

.....

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022




Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande d'opposition à un traitement:

.....
.....

Fait à Aix-en-Provence le ... 11/05/2022

Signature


La Vice Présidente

B. BILLOT

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022

Demande d'effacement de vos données à caractère personnel, c'est-à-dire, le cas où vous ne souhaitez plus que vos données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement par le CCAS d'Aix-en-Provence (conformément à l'article 17 « Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») » du RGPD).

Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande d'effacement :
.....
.....

Demande de limitation du traitement, c'est-à-dire, le cas où vous souhaitez limiter le traitement opéré par le responsable du traitement et donc que les données à caractère personnel visées ne puissent, à l'exception de la conservation, être traitées qu'avec votre consentement (conformément à l'article 18 « Droit à la limitation du traitement » du RGPD). Cette demande ne peut avoir lieu que lorsque :

- Vous contestez l'exactitude de vos données à caractère personnel pendant une durée permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude de ces données ;
- Le traitement est illicite et vous vous opposez à leur effacement et exigez à la place la limitation de leur utilisation ;
- Le responsable du traitement n'a plus besoin de vos données à caractère personnel aux fins du traitement mais que celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de vos droits en justice ;
- Vous vous êtes opposé au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1, du RGPD pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur les vôtres.

Nous vous prions, le cas échéant, de préciser les données visées par la demande de limitation :
.....
.....

Demande de portabilité des données, c'est-à-dire, le cas où vous souhaitez recevoir vos données à caractère personnel fournies à un responsable du traitement et que vous souhaitez les transmettre à un autre responsable du traitement (conformément à l'article 20 « Droit à la portabilité des données » du RGPD).

Nous vous prions, le cas échéant, de cocher les cases suivantes si :

- Vous souhaitez recevoir vos données à caractère personnel ;
- Vous souhaitez que le CCAS d'Aix-en-Provence transfère vos données à caractère personnel à un autre organisme responsable du traitement (merci de nous présenter un justificatif dudit organisme) :

.....
.....

Demande d'opposition à un traitement des données, c'est-à-dire, le cas où vous vous opposez aux traitements de vos données à caractère personnel visés aux articles 6 § 1 e) ou f) du RGPD, à savoir, le traitement nécessaire à l'exécution d'une mission de service public par le responsable du traitement, ou le traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un sous-traitant, ou bien le cas où vous ne souhaitez plus que vos données à caractère personnel soient traitées à des fins de prospection commerciale (conformément à l'article 21 « Droit d'opposition » du RGPD).

Nom	Version	Date
Politique de protection des données	V3	05/04/2022